

BALISES SUR L'UTILISATION RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Institut national
de la recherche
scientifique

GUIDE À DESTINATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE
SERVICE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Septembre 2025



**IN
RS**

Face à l'intégration croissante des outils d'intelligence artificielle (IA) dans les pratiques académiques et scientifiques, et notamment de l'IA générative (i.e. ChatGPT d'OpenAI, Copilot de Microsoft, etc.), l'INRS propose des balises pour encadrer l'utilisation de l'IA dans les travaux académiques, mémoires, thèses et publications scientifiques. Ces balises s'adressent à la communauté étudiante et visent à assurer **l'intégrité académique**.

Ce document présente dans un premier temps les principales balises, et dans un deuxième temps un aide-mémoire sur l'utilisation responsable de l'IA à la page 5.

Étant donné les développements très rapides des outils d'IA, ces balises peuvent être appelées à évoluer : il est essentiel que la communauté étudiante se tienne informée de cette évolution.

TRANSPARENCE DANS L'UTILISATION DE L'IA

L'IA peut enrichir les activités universitaires et favoriser des recherches de haute qualité lorsqu'elle est utilisée de manière créative et réfléchie. Cependant, son utilisation doit respecter les normes les plus strictes en matière d'intégrité académique et de recherche. « *Par conséquent, l'utilisation d'outils d'IA générative dans le processus de recherche et de rédaction des travaux dirigés, des mémoires de maîtrise, des essais doctoraux et des thèses de doctorat doit toujours se faire en toute transparence* » [1].

La transparence dans l'utilisation des outils d'IA s'appuie sur les éléments suivants:

- **Entente préalable avec la direction de recherche** : Les étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs doivent convenir à l'avance des modalités d'utilisation des outils d'IA avec leurs directions de recherche.
- **Identification et citation des contributions de l'IA** : toute contribution générée par un outil d'IA doit être :
 - Clairement identifiée dans les travaux académiques, les mémoires et les thèses.
 - Décrite avec précision, en spécifiant son rôle.
 - Mentionnée explicitement. Pour vous assurer de citer adéquatement cette utilisation, veuillez communiquer avec l'équipe du SDIS.
- **Distinction des contributions personnelles** : Les étudiantes et étudiants doivent clairement différencier leurs propres apports intellectuels de ceux produits par les outils d'IA, en veillant à expliciter ces distinctions dans leur rédaction.

AUTORISATION PRÉALABLE

L'utilisation d'outils d'IA sans autorisation explicite peut constituer une infraction aux principes d'intégrité académique et de conduite responsable en recherche. Cela peut entraîner des sanctions disciplinaires graves.

Il est donc important de s'assurer qu'il est possible d'utiliser l'IA dans vos travaux d'études et de recherche :

- **Obligation d'autorisation** : Les étudiantes et étudiants doivent obtenir une autorisation explicite de leur direction de recherche, de leurs professeures et professeurs ou des responsables de leur programme avant d'utiliser des outils d'IA, quel que soit le contexte.
- **Application large** : Cette règle s'applique autant au processus de génération de contenu qu'aux produits générés, y compris:
 - Les textes (rédaction, résumés, etc.)
 - Les images (illustrations, etc.)
 - Les graphiques et autres données visuelles ou analytiques.
- **Dispositions spécifiques** : les Centres de l'INRS peuvent avoir des directives plus strictes ou des exigences supplémentaires concernant l'utilisation des outils d'IA. Les étudiantes

et étudiants doivent s'informer et se conformer aux règles spécifiques à leur discipline – voir aussi : **Dispositions disciplinaires spécifiques**.

UTILISATION RESPONSABLE DE L'IA

L'utilisation responsable de l'IA repose notamment sur les éléments suivants :

- **Préserver le développement des compétences académiques** : L'utilisation de l'IA doit être un outil complémentaire et non un substitut au travail intellectuel. Elle ne doit pas compromettre l'acquisition de compétences académiques essentielles telles que l'analyse critique, la rédaction, la recherche ou la résolution de problèmes.
- **Responsabilité individuelle** : Les membres de la communauté étudiante restent pleinement responsables du contenu soumis, qu'il soit généré par l'IA ou élaboré indépendamment. Cela inclut l'obligation de vérifier l'exactitude, l'éthique et l'originalité des informations utilisées dans leurs travaux.
- **Connaissance des limitations et des risques** : Il est indispensable de comprendre que les outils d'IA présentent des limitations, notamment en termes de fiabilité, de pertinence et d'objectivité. Les utilisateurs doivent également être conscients des risques potentiels liés à la cybersécurité, aux biais algorithmiques et à l'utilisation inappropriée de ces technologies.
- **Coût environnemental** : Il convient de considérer l'important coût énergétique lié à l'utilisation d'outils d'IA et d'assurer une utilisation éco-responsable de ces outils.

PROTECTION DES DONNÉES ET VALIDATION

L'utilisation de l'IA soulève des préoccupations importantes concernant la protection des données et la fiabilité des informations.

- **Protection des données sensibles** : Les données personnelles, confidentielles ou inédites, comme les résultats de recherche, ne doivent jamais être partagées avec des outils d'IA sans une approbation explicite. Ces outils peuvent stocker ou analyser les données de manière imprévisible, ce qui peut engendrer des risques sérieux pour la confidentialité et la cybersécurité. En outre, toutes les utilisations impliquant des données sensibles doivent être conformes à la [Politique sur la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de l'INRS](#). Cette politique établit des balises claires pour assurer une gestion responsable et sécurisée des renseignements personnels, en alignement avec les exigences légales et éthiques.
- **Risques de cybersécurité** : Le partage de données via des plateformes d'IA en ligne peut exposer les utilisateurs à des cyberattaques ou à des violations de données. Les étudiantes et étudiants doivent privilégier des solutions sécurisées et conformes aux lois sur la protection des données.
- **Validation des informations** : Les outils d'IA ne garantissent pas l'exactitude ou l'objectivité des réponses générées. Les biais algorithmiques peuvent conduire à des informations incomplètes ou erronées, influencées par les données utilisées pour entraîner ces systèmes. Les informations produites par l'IA doivent être systématiquement vérifiées à l'aide de sources fiables avant d'être intégrées à un travail académique.

- **Sensibilisation aux biais algorithmiques** : Les résultats générés par l'IA peuvent refléter des préjugés présents dans les bases de données d'entraînement, ce qui peut affecter la diversité et l'inclusivité des réponses. Il est essentiel de rester critique et de croiser les informations avec d'autres perspectives.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation de l'IA dans les travaux académiques ou scientifiques soulève des questions importantes concernant la propriété intellectuelle et le plagiat.

- **Risques de violation des droits** : L'intégration de contenu généré par l'IA peut engendrer des violations potentielles des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle. Les outils d'IA peuvent s'appuyer sur des données ou des œuvres protégées sans en garantir l'usage licite, ce qui expose les utilisateurs à des litiges.
- **Conformité institutionnelle et légale** : Les étudiantes et étudiants ont la responsabilité de s'assurer que leur utilisation de ces outils respecte les politiques institutionnelles ainsi que les lois en vigueur en matière de propriété intellectuelle.
- **Plagiat** : L'utilisation des outils d'IA doit être faite dans le respect des règles concernant les citations, les références et l'attribution des sources.
- **Pratiques responsables** : Il est essentiel de vérifier que le contenu généré par les outils d'IA est original ou correctement attribué, et de privilégier des outils conformes aux réglementations sur les données et les droits d'auteur.

DISPOSITIONS DISCIPLINAIRES SPÉCIFIQUES

Les modalités et opportunités d'utilisation de l'IA peuvent varier fortement entre les disciplines scientifiques. Certaines de ces modalités peuvent ne pas être couvertes dans ces principes directeurs. Il est attendu que les étudiantes et étudiants adoptent une posture responsable et transparente dans l'application des principes directeurs dans leurs propres activités académique et champs disciplinaires.

Adopter une utilisation responsable de l'IA dans ce cadre implique :

- Se familiariser avec les outils d'IA pour bien évaluer les implications éthiques et responsables de leur utilisation
- Assurer une conformité aux normes et attentes disciplinaires
- Évaluer les outils d'IA utilisés pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences de qualité et d'éthique propres au domaine.

AIDE-MÉMOIRE POUR UNE UTILISATION RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

1. Prioriser l'apprentissage académique

Utilisez l'IA comme un outil de soutien, qui ne doit pas se substituer au développement de vos compétences académiques essentielles telles que l'esprit critique, la recherche autonome et la rédaction.

2. Obtenir une autorisation préalable

Vérifiez toujours si l'utilisation d'outils d'IA est permise dans un contexte donné. Consultez les politiques institutionnelles et les consignes spécifiques pour éviter tout usage inapproprié.

3. Assumer la responsabilité du contenu généré

Prenez la responsabilité complète de tout contenu produit à l'aide de l'IA. Validez systématiquement l'exactitude, la pertinence et l'originalité des informations avant leur intégration dans vos travaux.

4. Comprendre les risques associés

Soyez conscient des risques potentiels, notamment :

- a. Confidentialité : Les données sensibles ou personnelles peuvent être compromises.
- b. Plagiat : Le contenu généré peut inclure des éléments non originaux sans attribution claire.
- c. Cybersécurité : Certains outils d'IA peuvent exposer vos informations à des cyberattaques.
- d. Biais algorithmiques : Les résultats produits peuvent refléter des préjugés présents dans les données d'entraînement.
- e. Enjeux environnementaux : l'empreinte environnementale de ces outils est à considérer pour assurer une utilisation éco-responsable.

**Gardez un esprit critique
et faites preuve de transparence
lorsque vous utilisez des outils d'IA**

RÉFÉRENCES ET AUTRES GUIDES

Ce guide est inspiré des sources suivantes:

[1] Université de Montréal, *Lignes directrices pour une utilisation appropriée de l'intelligence artificielle (IA) générative aux études supérieures à l'Université de Montréal*, É.s.e. postdoctorales, Editor. 2024, Université de Montréal.

Université de Sherbrooke, *Lignes directrices pour l'utilisation de l'intelligence artificielle générative à l'Université de Sherbrooke* - consulté le 15 janvier 2025

Conseil supérieur de l'éducation et Commission de l'éthique en science et en technologie (2024). *Intelligence artificielle générative en enseignement supérieur : enjeux pédagogiques et éthiques*, Québec, Le Conseil; La Commission.

Université de Genève, Introduction à l'IA générative de l'Université de Genève – <https://www.unige.ch/numerique/fr/plan-daction/ia1/accueil/guide-pratique-ia/introduction-lia-generative/> - consulté le 3 mars 2025

Université du Québec. (2025). *Énoncé de principes sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative dans les activités de formation et de recherche*. Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche